



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Représentants SPEG	
Frédéric GERARDIN	Présent
Céline REMI	Présente
Grégory LETIN	Présent
Nathalie JACQUET	Présente
Représentants SNPTES	
Alex BOTINO	Présent
Françoise MOULIN	Présente
Hélène LUTBERT	Présente
Représentants FSU	
Nicolas ROBIN	Présent
Représentants UNSA Education	
Sabine MARTIAL	Présente
Représentants SGEN-CFDT	
Myriam VILLE	Représentée par Madame LACKMY

Direction du Pôle Guadeloupe	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable Administrative et Financière du Pôle Guadeloupe/DGS Adjointe du l'Université des Antilles)	Présente
Personnel du Pôle Universitaire	
Elise MIGNOT (gestionnaire administrative)	Présente

Madame Célia JEAN-ALEXIS, Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles ouvre la séance à 8h00.

Le secrétaire de séance est Madame Lutbert.

	Membres
Présents	10
Représentés	0
Absents	0
Total	10

L'ordre du jour est établi comme suit :

Approbation du relevé de décisions du comité technique spécial (CTS) du 28/03/2022

A. Affaires ressources humaines

Campagne de recrutement et de renouvellement ANT-BIATSS rentrée 2022

B. Questions diverses

Approbation du relevé de décisions du CTS du 28 mars 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du comité technique spécial de se prononcer sur l'approbation du relevé de décisions du CTS du 28 mars 2022.

	FSU	SGEN-CFDT	SNPTES	SPEG	UNSA	TOTAL
Nombre de votants	1	1	3	4	1	10
Abstention(s)				4	1	5
Contre						0
Pour	1	1	3			5
AVIS :	REPUTE AVOIR ETE DONNE (5/10)					

Le relevé de décisions a reçu un avis réputé avoir été donné par les membres du comité technique spécial.

A. Affaires ressources humaines

Campagne de recrutement et de renouvellement ANT-BIATSS rentrée 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022.

Monsieur Gerardin précise que l'envoi des documents est hors des délais réglementaires.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe confirme que la direction du Pôle Guadeloupe est tributaire des délais nécessaires pour que les composantes réalisent leur conseil et des services centraux.

Monsieur Gerardin soumet l'idée d'un travail commun entre le Pôle et les services centraux sur le calendrier des instances.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que cela est prévu mais qu'en attendant le pôle Guadeloupe s'adapte au regard des délais donnés.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du Comité technique spécial de se prononcer sur le tableau de la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022.

	FSU	SGEN-CFDT	SNPTES	SPEG	UNSA	TOTAL
Nombre de votants	1	1	3	4	1	10
Abstention(s)				3	1	4
Contre						0
Pour	1	1	3	1		6
AVIS : FAVORABLE À LA MAJORITE DES VOTANTS (6/10)						

Le tableau de la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 est approuvé à la majorité des membres du comité technique spécial.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement.

Madame Moulin demande la fonction et la source de financement du poste à l'UFR STAPS.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe indique que c'est un poste de secrétaire administrative ou de technicien sous réserve de l'avis de l'établissement.

Monsieur Robin demande les conditions pour pérenniser ce poste.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe confirme cette nécessité mais précise que pour cela il faut un support de poste.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du comité technique spécial de se prononcer sur ce poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement.

	FSU	SGEN-CFDT	SNPTES	SPEG	UNSA	TOTAL
Nombre de votants	1	1	3	4	1	10
Abstention(s)				3	1	4
Contre						0
Pour	1	1	3	1		6
AVIS : FAVORABLE À LA MAJORITE DES VOTANTS (6/10)						

Le poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement est approuvé à la majorité des membres du comité technique spécial.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne de renouvellement ANT 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du comité technique spécial de se prononcer sur le tableau de la campagne de renouvellement ANT-BIATSS 2022.

	FSU	SGEN-CFDT	SNPTES	SPEG	UNSA	TOTAL
Nombre de votants	1	1	3	4	1	10
Abstention(s)				3	1	4
Contre						0
Pour	1	1	3	1		6
AVIS : FAVORABLE À LA MAJORITE DES VOTANTS (6/10)						

Le tableau de la campagne de renouvellement ANT-BIATSS 2022 est approuvé à la majorité des membres du comité technique spécial.

B. Questions diverses

Monsieur Robin rappelle la demande du FSU concernant les postes et les moyens supplémentaires du ministère alloués aux UFR STAPS.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe informe qu'elle n'a pas eu de notification à ce jour concernant l'Université des Antilles ni un éventuel fléchage de fonds. Elle reste attentive aux éventuelles informations des services centraux sur ce dossier.

Monsieur Letin demande ce qu'il en est des problèmes de l'INSPE signalés lors du CTS du 28 mars 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rappelle les problématiques en question de cette composante ainsi que l'état d'avancement des travaux. En ce qui concerne la téléphonie et internet, le problème a été résolu par la DSI-N. Pour l'installation du surpresseur, le bon de commande a été établi et le prestataire payé.

Madame Martial précise qu'en effet, les travaux de la pose du surpresseur étaient en cours il y a quelques temps sur le campus du Morne Ferret. Elle rappelle la demande concernant la cafétéria du CROUS sur ce campus.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que Madame Troupé, Directrice de l'INSPE, a entamé des discussions avec le CROUS. Il en ressort que des problèmes d'hygiène et de livraison influent la faisabilité du projet. Des solutions alternatives sont à l'étude tel que la mise en place de distributeurs.

Monsieur Letin demande si des locaux ont été trouvés pour les syndicats suite à la demande faite lors du CTS du 28 mars 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rappelle les difficultés à trouver des salles pour les étudiants ainsi que pour la formation continue. Elle souligne que les travaux de l'amphithéâtre Mérault et la réhabilitation de l'UFR SEN sont également deux paramètres limitant les salles disponibles. **Madame la Vice-présidente** du Pôle Guadeloupe affirme avoir pris en compte la demande et reviendra vers les organisations syndicales dès qu'une possibilité se présentera.

Madame Rémi souhaite avoir des informations concernant les accès culturels et les aides financières ponctuelles aux agents du Pôle Guadeloupe.

Madame D'Arbaud, responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe et DGS-adjointe de l'Université des Antilles, informe qu'une sécurisation des procédures est en cours afin de proposer des aides financières ponctuelles aux agents de l'Université des Antilles. Une communication sera faite une fois les procédures établies.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise qu'en ce qui concerne le bien-être, Monsieur Blacodon est chargé de mission pour la Mission vie des campus organise et met en place des activités. Elle rappelle que la situation sanitaire de ces deux dernières années a ralenti les activités sur les campus.

Madame Martial demande s'il y a une période pour l'utilisation de son CPF et précise qu'elle a envoyé un mail à Madame Luce, resté sans réponse à ce jour.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe propose d'en faire part au service des ressources humaines afin que la gestionnaire lui apporte une réponse.

Madame Moulin, membre de la commission formation, précise qu'une communication sera faite prochainement à ce sujet. Elle indique que l'utilisation du CPF se fait en suivant une procédure avec un courrier précisant la formation et le souhait d'utiliser le CPF.

Monsieur Letin, membre de la commission formation, informe qu'un formulaire est à adresser au service RH. Il rappelle la possibilité de faire un bilan de compétences, une période de professionnalisation et une VAE. Il note également que les mails de communication des RH devraient être destinés à tous les agents de l'Université des Antilles et pas seulement aux responsables de services.

Madame Moulin indique que les agents peuvent se rapprocher des membres de la commission formation.

Monsieur Letin rajoute que cette commission est issue du comité technique où sont élus des représentants syndicaux.

Monsieur Gerardin demande comment transformer le CPF en euros.

Madame Moulin explique qu'une partie du montant de la formation sera prise en charge par le CPF et l'autre par la commission de formation en fonction des droits cumulés sur le CPF.

Monsieur Gerardin interpelle sur l'existence d'un organigramme du PUR.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond qu'il existe un organigramme mais étant donné que la période des entretiens professionnels des agents approche et qu'une réflexion d'optimisation de l'organisation du PUR est en cours, l'organigramme n'est pas encore définitif.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe lève la séance à 8h55.